

La distribution publique de gaz naturel



Syndicat Intercommunal
d'Électricité de l'Ain



2009

Accordons nos projets



Éditorial

L'année 2009 restera marquée par la transformation de la crise financière de 2007, en crise économique et sociale, impactant directement la vie d'un grand nombre de nos concitoyens, fragilisant davantage les plus faibles et réduisant la compétitivité de notre tissu industriel.

Dans ce difficile contexte, et dans celui plus positif de la prise en considération des préoccupations énergétiques et environnementales, GrDF exerce et développe son activité de distributeur de gaz naturel dans les valeurs d'un service public moderne, respectueux de l'intérêt général, attentif à chacun.

A ce titre, notre engagement dans la sécurité industrielle a été renforcé. Les deux tiers des investissements nationaux, soit près d'un million d'euros par jour, portent sur la modernisation des réseaux de distribution.

Par ailleurs, en matière d'exploitation, le travail conduit avec les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les entreprises de travaux publics et les donneurs d'ordres a permis une réduction significative du nombre de dommages aux ouvrages.

Cette démarche sera bien sûr poursuivie, avec votre indispensable et précieux concours.

Le gaz naturel apporte une réponse très concrète aux enjeux et attendus de la nouvelle donne énergétique. Sa complémentarité avec les énergies renouvelables (solaire et géothermique) ainsi que ses nouvelles technologies d'utilisation renforcent son attractivité, lui offrant une place de premier rang pour la mise en œuvre du label BBC (Bâtiment Basse Consommation).

GrDF s'attache à développer son activité économique dans le vertueux modèle de « plus de clients qui consomment moins ».

Etre à votre écoute, vous accompagner pour servir le développement et la qualité de vie de votre territoire, telle est l'ambition de la relation de proximité que nous vous proposons. Puisse l'année 2010 donner tout son sens à notre signature : « Accordons nos projets ».

J'espère que ce compte-rendu d'activité vous apportera les éléments que vous souhaitez sur la situation du patrimoine concédé et les actions déployées, tout au long de l'année, sur le territoire de la concession.

Afin de conserver votre confiance, je m'engage, avec Monsieur Frédéric SOUMAGNAC, Directeur Territorial Pays de l'Ain Bourg en Bresse, et tous les collaborateurs de GrDF, à exercer durablement et en toute transparence, la mission de service public que vous nous avez déléguée.

Avec Vous ... GrDF en Marche

Paul NADJO

Directeur des régions Rhône-Alpes Bourgogne et Méditerranée



La desserte de gaz naturel dans le département de l'Ain

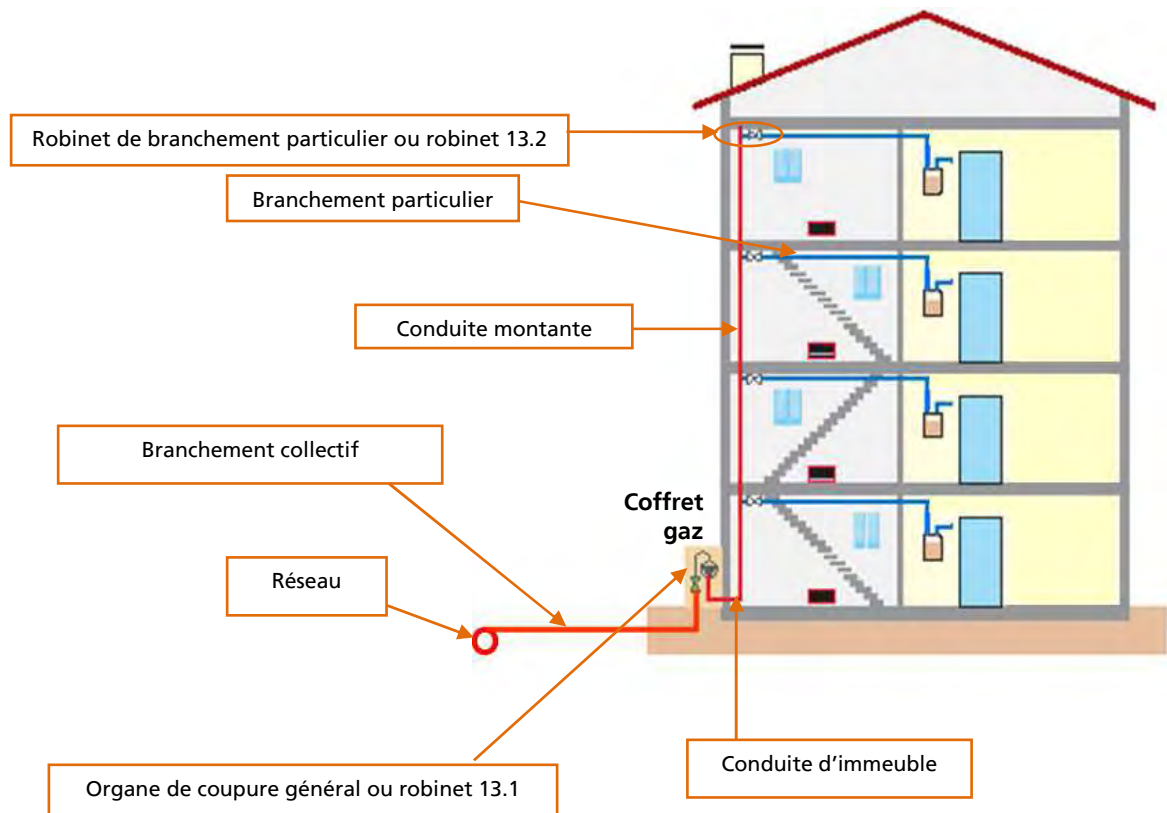


SOMMAIRE

Éditorial.....	1
1 – La concession en 2009.....	4
1.1 Le contrat de concession.....	4
1.2 Les chiffres clés	4
1.3 Les infrastructures	5
1.4 Les investissements	6
1.5 La sécurité des ouvrages.....	7
1.6 Les clients	10
1.7 Les éléments financiers	11
2 - GrDF dans votre région et votre département.....	14
2.1 Les faits marquants	14
2.2 La politique industrielle.....	16
2.3 La sécurité des personnes et des biens.....	17
2.4 Les prestations.....	20
2.5 L'engagement sociétal et le développement durable.....	23
3 – Gaz naturel et performance énergétique.....	24
4 - GrDF en 2009.....	25
4.1 L'engagement sur la sécurité.....	25
4.2 Les actions de partenariats nationaux.....	26
4.3 Les chiffres clés 2009.....	27
Annexes.....	28

1.3 Les infrastructures

Terminologie



Description des principaux ouvrages de distribution

Les ouvrages de la concession

Ouvrages concédés	2009	2008	Variation (%)
Canalisations basse pression ¹ (longueur en mètres)	5 564	5 662	-0,03 %
Canalisations moyenne pression ² (longueur en mètres)	1 678 291	1 587 168	9,6 %
Longueur totale des canalisations (en mètres)	1 683 855	1 592 830	5,7 %
Nombre de postes de distribution publique	44	40	1,0 %

¹ Les réseaux de distribution basse pression sont exploités à une pression comprise entre 17 et 25 mbar.

² Les réseaux de distribution moyenne pression sont généralement exploités à une pression comprise entre 1 et 4 bar pour la moyenne pression B et entre 5 et 16 bar pour la moyenne pression C.

1.4 Les investissements

En 2009, GrDF a investi 3 197 180 euros sur le territoire de la concession.

Ces investissements se sont répartis de la manière suivante : 2 904 790 euros en développement et 292 390 euros en modernisation.

Développement des ouvrages

Conformément au contrat de concession, le concessionnaire réalise à ses frais les travaux de développement du réseau, dès lors que le critère de décision des investissements (Bénéfice sur Investissement), défini par l'arrêté du 28 juillet 2008, est égal ou supérieur à 0.

Les travaux de développement du réseau concédé consistent en la construction des nouveaux ouvrages de distribution (canalisations, branchements et éventuellement postes de distribution publique) dans des parties du territoire non encore desservies de la concession.

Contribuer au développement de votre territoire

L'extension et la densification du réseau de distribution de gaz naturel sont des facteurs d'attractivité qui participent au développement économique de votre territoire. Confortable, économique, pratique et peu polluant, le gaz naturel apporte une réponse optimale aux besoins de vos administrés.

Modernisation des ouvrages

Par des investissements adaptés, GrDF développe une stratégie industrielle destinée à garantir durablement un niveau optimal de sécurité des ouvrages de distribution.

A ce titre, GrDF définit un programme de remplacement des ouvrages qui ne sont plus en état de remplir leur fonction. Ce programme prend en compte les incidents constatés et l'environnement des ouvrages.

Déclassement de canalisations

En 2009, GrDF a réalisé des opérations de déclassement (abandon, dépose ou réutilisation) sur le territoire de la concession, dont vous trouverez les détails en annexe..

1.5 La sécurité des ouvrages

Sur la concession, la qualité et la sécurité de la distribution de gaz naturel sont appréciées au travers de plusieurs critères :

- le nombre total d'appels,
- le nombre d'incidents,
- le nombre de dommages aux ouvrages de distribution.

Un engagement de chaque instant

GrDF assure la conception, l'exploitation et l'entretien de votre réseau de gaz naturel. Les équipes de GrDF sont mobilisées au quotidien pour surveiller le réseau de gaz naturel, sécuriser les travaux au voisinage des ouvrages, et intervenir aussi souvent que nécessaire.

Dispositif de réception des appels

L'organisation mise en place en matière de réception des appels est la suivante :

- lorsqu'un tiers appelle afin de signaler une odeur ou un manque de gaz, son appel est pris en charge par un centre d'appels dépannage qui fonctionne 24h/24 et 7j/7,
- des lignes prioritaires sont réservées aux Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS).

Chaque appel donne lieu à une vérification et, si nécessaire, à une intervention des services de sécurité de GrDF.

Un numéro unique d'appel sécurité et dépannage gaz pour les clients de GrDF



GrDF met en place un numéro unique « GrDF Urgence Sécurité Gaz » pour la sécurité et le dépannage gaz naturel de vos concitoyens, simplifiant ainsi l'accès aux services d'urgence et de dépannage.

A quoi sert ce numéro ...

Une odeur ou un manque de gaz ? Appelez sans tarder le numéro d'urgence gaz, accessible 24h/24 et 7j/7 : un technicien intervient gratuitement dans les plus brefs délais.

Les appels de tiers (clients, collectivités territoriales, sapeurs-pompiers ...) reçus au centre d'appels dépannage sont classés de la manière suivante :

- **Intervention de sécurité gaz** : comprenant les fuites ou odeurs de gaz, les incendies ou explosions et autres motifs de sécurité,
- **Dépannage gaz** : comprenant les manques de gaz et les autres dépannages.



Centre d'appels dépannage

Appels	2009	2008	Variation (%)
Nombre total d'appels	1 191	1 052	13,3 %
Pour intervention de sécurité gaz	556	500	4,7 %
dont appels pour fuite ou odeur de gaz	398	374	0,5 %
dont appels pour incendie ou explosion	61	35	48,8 %
Pour dépannage gaz	635	552	9,3 %
dont appels pour manque de gaz	476	417	8,2 %

Interventions de sécurité gaz

Sur demande du centre d'appels dépannage, le technicien chargé de l'intervention se rend sur place le plus rapidement possible, avec **trois priorités** :

- **diagnostiquer la situation,**
- **mettre en sécurité les personnes et les biens,**
- **réparer, seul ou avec l'aide de renfort.**

Les tableaux ci-après rapportent la totalité des incidents survenus dans la concession ainsi que leur répartition par nature.

Nombre d'incidents	2009	2008	Variation (%)
Total	472	354	-10,6 %

Répartition par nature	2009	2008	Variation (%)
dont manques de gaz ou défaut de pression (baisse/excès) sans fuite	153	110	-6,7 %
dont fuites de gaz sans incendie, ni explosion	197	129	-5,3 %
dont incidents avec incendie et/ou explosion	7	12	-46,2 %
dont incidents autres natures	7	103	-46,2 %

Les tableaux ci-après précisent les incidents sur les ouvrages exploités par GrDF qui ont perturbé l'exploitation normale du réseau de la concession ainsi que leur répartition par siège de l'incident (type d'ouvrages) et le nombre de clients ayant subi une interruption de la livraison de gaz naturel suite à un incident.

Nombre d'incidents sur les ouvrages exploités par GrDF	2009	2008	Variation (%)
Total	472	342	5,6 %

Répartition par type d'ouvrage	2009	2008	Variation (%)
dont sur réseaux	11	19	-45,0 %
dont sur branchements individuels ou collectifs	306	301	-2,5 %
dont sur conduites d'immeuble, conduites montantes et branchements particuliers sur conduite montante	14	18	-26,3 %

Interruption de la livraison de gaz naturel suite à incident	2009	2008	Variation (%)
Nombre de clients concernés	43	818	-94,8 %

Incidents significatifs

En 2009, aucun incident significatif* ne s'est produit sur la concession.

* Un incident est dit « significatif » lorsqu'il entraîne une interruption de la livraison de gaz pour au moins 500 clients, ou l'évacuation par mesure de précaution d'au moins 10 personnes, ou des dommages corporels pour une ou plusieurs personnes.

Suivi des travaux de tiers

Deux sésames pour les travaux en sous-sol :

- la Demande de Renseignements,
- la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux.

Les travaux envisagés par des tiers doivent, sans exception, faire l'objet de Demandes de Renseignements¹ (DR) et de Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux¹ (DICT) auprès des services de GrDF, afin de s'assurer de la présence ou non d'ouvrages gaz dans le secteur.

¹Prévues par le décret n° 91-1147 du 14 octobre 1991 et l'arrêté du 16 novembre 1994.

DICT sur la concession	2009	2008	Variation (%)
Nombre de DICT reçues et traitées	3 871	3 824	-4,3 %

Dommages aux ouvrages sur la concession	2009	2008	Variation (%)
Nombre de dommages	27	45	-40,0 %

GrDF a organisé, les 23 et 24 juin 2009, les 2^{ème} **Assises Nationales de la Sécurité Industrielle**.

Les nombreux participants (salariés, partenaires, parties prenantes et représentants des pouvoirs publics) ont échangé :

- sur leurs pratiques avec des distributeurs étrangers et d'autres opérateurs de réseau (eau, téléphone, électricité),
- sur les outils novateurs de géo-détection et les techniques de terrassement sans danger, dites techniques «douces», tel le camion aspirateur,
- sur l'évolution de la réglementation.

En 2010, GrDF a pour objectif de n'enregistrer aucun dommage aux ouvrages concernant les travaux réalisés sous sa responsabilité.



Utilisation d'un camion-aspirateur

1.6 Les clients

Depuis le 1^{er} juillet 2007, tous les clients de France métropolitaine peuvent choisir leur fournisseur de gaz naturel. La totalité du marché du gaz naturel est ouvert à la concurrence.

GrDF est responsable de l'acheminement du gaz naturel pour le compte des fournisseurs vers leurs clients.

Les données ci-dessous présentent la synthèse de l'activité d'acheminement sur la concession :

Clients de la concession	Unité	2009	2008	Variation (%)
Nombre de points de livraison		46 770	43 964	6,4 %
Quantités d'énergie acheminées	MWh	2 060 735	1 922 278	7,2 %
Recettes d'acheminement (*)	€ HT	16 346 952	14 948 000	9,35 %

(*) Recettes d'acheminement déterminées en application des tarifs d'acheminement en vigueur, consultables sur les sites de GrDF (www.grdf.fr) ou de la CRE (www.cre.fr).

Les principales prestations réalisées

GrDF réalise un certain nombre de prestations à la demande des fournisseurs de gaz naturel : mises en ou hors service d'installations, changements de fournisseur, modifications contractuelles, contrôles divers, coupures pour impayés ou pour travaux ...

Le tableau ci-dessous détaille le nombre des principales prestations réalisées sur la concession.

Prestations	2009
Mises en service d'installations	6 269
Mises hors service d'installations	3 348
Changements de fournisseur	1 039
Coupures pour impayés	90

1.7 Les éléments financiers

Le patrimoine

Valeur totale (en k€ HT)	2009	2008	Variation (%)
Valeur brute	117 289	107 897	8,7 %
Valeur nette	88 071	82 928	6,2 %
Valeur de remplacement	227 009	205 020	10,7 %

La **valeur brute** est le montant investi pour construire un ouvrage, avant toute opération comptable.

La **valeur nette** est la valeur brute de cet ouvrage, minorée du montant des amortissements.

La **valeur de remplacement** d'un ouvrage est égale à la valeur brute multipliée par :

- un coefficient destiné à tenir compte de l'inflation,
- un coefficient représentant les économies généralement réalisées lors de la construction de l'ouvrage et non reproductibles lors de son renouvellement.

Une estimation de la valeur de remplacement est présentée pour chaque grande famille du patrimoine de la concession, conformément à l'article 35 de la loi du 9 août 2004.

Eléments du patrimoine concédé (valeur en k€ HT)	2009	2008	Variation (%)
--	------	------	---------------

BRANCHEMENTS :

Valeur brute	34 219	30 693	11,4 %
Valeur nette	26 260	23 922	9,77 %
Valeur de remplacement	62 270	55 050	13,16 %

CANALISATIONS :

Valeur brute	82 489	76 661	9,7 %
Valeur nette	61 382	58 583	7,6 %
Valeur de remplacement	163 999	149 303	9,8 %

POSTES DE DETENTE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE :

Valeur brute	577	538	7,2 %
Valeur nette	427	423	0,9 %
Valeur de remplacement	739	672	1,0 %

Les éléments significatifs du compte d'exploitation

GrDF présente ici, conformément au contrat de concession, les principaux éléments du compte d'exploitation de la concession, mais on ne saurait en déduire, à proprement parler, une notion de résultat économique lié à la concession.

En effet, la grande majorité des moyens mis en œuvre par GrDF sur la concession (main-d'œuvre, locaux, véhicules, matériels...) est mutualisée à différentes mailles permettant de concilier la nécessaire proximité et le maintien des compétences, tout en dégagant des économies d'échelle profitables aux clients de la concession. Les applications de gestion de GrDF utilisent donc des mailles propres à son organisation, et non la maille communale, comme maille de référence.

De plus, les recettes de GrDF sont majoritairement constituées des recettes d'acheminement basées nationalement sur un tarif péréqué*.

Les recettes

Elles proviennent essentiellement des factures d'acheminement des quantités de gaz livrées aux clients par les différents fournisseurs. Ces factures sont établies sur la base d'un tarif péréqué* nationalement et publié par les pouvoirs publics sur proposition du régulateur (CRE).

S'y ajoutent les recettes provenant des services proposés dans le catalogue des prestations :

- prestations liées au raccordement,
- prestations diverses facturées à l'acte,
- locations de matériels.

Les charges d'exploitation

Elles correspondent aux charges liées à l'exploitation et à l'entretien des réseaux, essentiellement de la main-d'œuvre et des achats de prestations.

Ces charges sont constituées des coûts directs, ainsi que des coûts indirects exposés par les fonctions nationales (frais de siège, activités nationales, études et recherches ...).

Les autres charges d'exploitation sont constituées :

- des dotations aux amortissements et provisions (ou charges dites « calculées »),
- des impôts directs locaux et taxes professionnelles,
- de la redevance de concession.

La redevance de concession

Les flux financiers relèvent principalement de la part R1 de la redevance de concession, qui a pour objet de faire financer par les clients, au travers des recettes, les frais supportés par l'autorité concédante pour l'exercice du pouvoir concédant.

**Nota : pour les communes desservies depuis juillet 2008, suite à un appel à concurrence, les tarifs ne sont plus péréqués nationalement. Ils sont proposés de manière spécifique par le concédant et le distributeur, et décidés par les pouvoirs publics sur proposition du régulateur.*

Les chiffres

Les recettes (valeur en € HT)	2009	2008	Variation (%)
Recettes d'acheminement de gaz	16 306 333	14 948 480	9,0 %
Autres recettes (raccordements, prestations facturées à l'acte ...)	778 859	804 857	-3,2 %

Les charges d'exploitation (valeur en € HT)	2009	2008	Variation (%)
Charges totales d'exploitation	8 959 710	8 239 912	8,7 %
dont charges de main-d'œuvre	4 198 708	4 054 589	3,5 %
dont achats externes	4 146 115	3 770 224	9,9 %
dont redevance de concession	197 571	176 376	12,0 %
dont charges autres (impôts et taxes, ...)	417 316	415 101	0,1 %
Charges calculées	4 802 239	4 505 818	6,5 %

Le modèle économique de la concession



Dans le régime de la concession, le concessionnaire assure très majoritairement le financement du réseau concédé et le risque financier. Il exploite à ses risques et périls le service public concédé.

Pour la distribution publique de gaz naturel, le prix du service concédé ne résulte pas d'un équilibre local fixé avec la collectivité délégante, mais relève d'une régulation nationale, définie par les pouvoirs publics.

La négociation du contrat de concession ne porte ainsi pas sur cet élément financier.

Il est nécessaire que la durée de concession procure au concessionnaire une visibilité de long terme suffisante pour assurer :

- le **financement des ouvrages** (qui ont des durées de vie comptable et économique longues, consacrées par les usages de la profession, les pouvoirs publics et le régulateur : 40 à 50 ans),
- la **couverture des aléas d'exploitation**,
- le **financement des obligations de service public**.

2. GrDF dans votre région et votre département

2.1 Les faits marquants

En matière de réseau ...

Pour faire écho aux Assises Nationales de la Sécurité, Paul NADJO, Directeur des régions Rhône-Alpes Bourgogne et Méditerranée, a réuni à Lyon, le 28 octobre, les acteurs impliqués dans la prévention des dommages aux ouvrages : 200 personnes ont répondu à l'invitation, dont des représentants des services de l'Etat (SDIS, DREAL), du monde de l'entreprise (FRTP, Canalisateurs de France, bureaux d'études ...) et des collectivités territoriales.

L'objectif est de maintenir la mobilisation générale sur le sujet : les débats ont permis d'échanger sur les actions mises en place depuis un an, d'identifier les bonnes pratiques et les actions complémentaires à initier par chacune des parties.



Manifestation clôturée par Olivier MAGNAVAL, Préfet délégué à la sécurité et à la défense pour la région Rhône-Alpes

Depuis le 1^{er} janvier 2009, sur la région Rhône-Alpes, le nombre de dommages sur le réseau de gaz naturel a baissé de 16 %, tandis que le nombre de déclarations d'intention de commencement de travaux augmentait de 16,6 %.

En matière de contrat de concession ...

La concession de distribution publique de gaz naturel de la commune de Nurieux-Volognat a été attribuée à GrDF.



La cérémonie de signature

La Signature de la délégation de service public de la commune s'est déroulée le 23 juillet 2009 en présence de Michel GENOUX, maire de la commune, Monsieur Jean-François PELLETIER, président du SIEA, de Monsieur Paul NADJO, directeur des régions Rhône-Alpes Bourgogne et Méditerranée et de Monsieur Frédéric SOUMAGNAC, directeur territorial Pays de l'Ain Bourg en Bresse.

Le projet de réalisation du réseau de gaz naturel, en coordination avec la pose de fibres optiques par le SIEA, a permis d'optimiser les coûts et ainsi, de répondre au critère de rentabilité nécessaire à la réalisation de cette nouvelle desserte.



Flamme gaz de Géovreisset

Madame Jeannine MOREL, maire de Géovreisset et Monsieur Frédéric SOUMAGNAC, Directeur Territorial Pays de l'Ain Bourg en Bresse ont symboliquement allumé la « première flamme » lors de l'inauguration de l'arrivée du gaz naturel sur la commune de Géovreisset, 160^{ème} commune de l'Ain alimentée en gaz naturel.

Cette flamme marque l'aboutissement du chantier d'extension de la desserte en gaz naturel au centre de la commune

Ce chantier réalisé en coordination avec le SIEA a également permis l'enfouissement du réseau électrique. D'ores et déjà, ce sont 55 nouveaux clients qui bénéficient de la nouvelle énergie, ainsi que plusieurs équipements publics, dont la mairie, la salle des fêtes et l'hôpital.



L'allumage de la flamme

En matière de relation avec les collectivités locales et territoriales ...

- Une convention a été signée avec l'Association des Directeurs Généraux de Services. Elle prévoit des interventions de GrDF sur des problématiques liées à l'énergie ou sur les activités du distributeur.
 - ✓ Une réunion a été organisée. Les dispositions DR et DICT ont été les sujets traités en présence d'un représentant du Délégué Régional des entreprises du BTP.
- GrDF, en partenariat avec le Conseil Général de l'Ain, a organisé 2 réunions d'informations « dommages aux ouvrages », sur les antennes routières départementales, à Dagneux et à Montréal la Cluse.
 - ✓ 115 communes ont été invitées. 32 ont été représentées par les 61 participants présents lors de ces 2 rencontres.
- GrDF a organisé, sur le département de l'Ain, 7 réunions dont le thème était « la sécurité industrielle ».
 - ✓ Ces rencontres ont permis de réunir 143 participants représentant quelques 63 communes sur les 129 invitées.



2.2 La politique industrielle

GrDF développe une stratégie industrielle autour de sa priorité majeure : garantir durablement un niveau optimal de sécurité des ouvrages de distribution, grâce à une maintenance régulière et à des investissements adaptés.

La modernisation des ouvrages :

Afin d'exploiter efficacement les ouvrages de la concession, GrDF définit un programme d'investissements sur la base des objectifs suivants :

- renouveler les réseaux et optimiser les conditions et les coûts d'exploitation,
- améliorer la fiabilité et la disponibilité du réseau, par l'évolution technologique,
- renforcer les capacités d'acheminement du réseau pour faire face à l'accroissement localisé de la demande.

Une politique de renouvellement d'ouvrages

Aujourd'hui, près de 90 % des incidents en Rhône-Alpes ont pour siège un branchement, une conduite d'immeuble ou une conduite montante.

C'est pourquoi, après le renouvellement des canalisations en fonte grise, GrDF a réorienté ses investissements vers le renouvellement des branchements et ouvrages en immeubles collectifs, associé, le cas échéant, au renouvellement de portions de canalisations.

Cette politique s'est déclinée dans la région Rhône-Alpes par le renouvellement des ouvrages suivants :

- **47,9 kilomètres de réseau*** dont 33 kilomètres dans le cadre du plan de relance (20,3 kilomètres en 2008),
- **1 571 branchements**, y compris ceux en plomb sur le réseau basse pression (2 071 branchements en 2008),
- **313 ouvrages en immeubles collectifs** (147 en 2008).

* hors déplacements d'ouvrages



Chantier de renouvellement

La maintenance des ouvrages :

Qu'elle soit préventive (planifiée) ou corrective (réalisée après une défaillance), la maintenance se décline selon deux axes :

- la surveillance, allant de la simple inspection à la révision complète d'un ouvrage,
- l'entretien courant et la remise en état d'un ouvrage, pouvant aller jusqu'à son remplacement.

En 2009, GrDF a consacré 6,2 millions d'euros à la maintenance des ouvrages de distribution publique de gaz naturel en région Rhône-Alpes (8 millions en 2008).



Zoom sur la surveillance des ouvrages



Véhicule de Surveillance des Réseaux

GrDF surveille régulièrement les réseaux de distribution de gaz naturel concédés. La périodicité de surveillance dépend de deux facteurs :

- les caractéristiques du réseau (âge, nature, pression),
- l'environnement du réseau (densité de population, présence de travaux effectués par des tiers, nature du sol, ...).

Conformément à l'arrêté du 13 juillet 2000, le réseau moyenne pression est surveillé a minima tous les 4 ans et le réseau basse pression annuellement.

Les réseaux neufs sont systématiquement surveillés dans les 12 mois suivant leur mise en service.

Cette surveillance est effectuée au moyen d'un véhicule spécialement équipé, dit Véhicule de Surveillance des Réseaux (VSR). Elle est complétée par une recherche à pied lorsqu'il est impossible d'utiliser le véhicule spécialisé.

En 2009, GrDF a surveillé 5 785 kilomètres de réseaux sur la région Rhône-Alpes (5 062 en 2008) dont 535 kilomètres sur le territoire de votre concession.

Zoom sur la vérification des dispositifs de comptage

Conformément à la réglementation et indépendamment des éventuelles demandes des clients, GrDF procède à la vérification des dispositifs de comptage. La périodicité de vérification des compteurs dépend de leur technologie :

- 20 ans, pour les compteurs secs à soufflets,
- 5 ans, pour les compteurs à pistons rotatifs ou de vitesse.

En 2009, 925 compteurs ont été traités sur votre concession (609 en 2008).



Compteur à soufflets

2.3 La sécurité des personnes et des biens

L'odorisation de gaz naturel

L'article 21-5 du cahier des charges de concession précise que le gaz naturel (inodore à l'état naturel) doit toujours posséder une odeur suffisamment caractéristique pour que les fuites soient immédiatement perceptibles par les clients ou les tiers. L'odeur doit, bien entendu, disparaître par combustion complète du gaz.

L'odorisation du gaz naturel est réalisée de façon centralisée aux points d'entrée du réseau de transport (postes frontaliers, terminaux méthaniers, stockages souterrains), sous la responsabilité de GRTgaz, Elengy et Storengy, filiales du groupe GDF SUEZ. Le contrôle de la teneur en produit odorisant est effectué en aval de ces installations et en certains points "carrefours" du réseau de transport, sous la responsabilité de GRTgaz, conformément à l'arrêté du 13 juillet 2000, portant règlement de sécurité de la distribution de gaz combustible par canalisations.



Les interventions de sécurité

Le délai d'intervention de sécurité suite à appel de tiers pour odeur de gaz fait l'objet d'un engagement dans le contrat de service public signé avec l'État :

Intervenir en moins de 60 minutes dans 95 % des cas.

Une attention particulière est consacrée au suivi et à l'analyse de toutes les interventions de sécurité.

GrDF est organisé pour intervenir rapidement



Technicien urgence gaz

En 2009, sur le département, le taux d'interventions en moins de 60 minutes est de 98,2 %.

Intervenir avec les sapeurs-pompiers

Lorsqu'un incident se produit, il est essentiel que les sapeurs-pompiers et GrDF interviennent en étroite collaboration. Dans certaines situations jugées sensibles, comme l'existence d'une fuite de gaz enterrée ou avec un risque d'accumulation de gaz :

- les sapeurs-pompiers et GrDF déploient immédiatement des moyens importants,
- les sapeurs-pompiers procèdent à l'évacuation des personnes,
- le chef d'exploitation de GrDF prépare les manœuvres à faire pour interrompre la livraison de gaz.

C'est le principe de la Procédure Gaz Renforcée (PGR).

La PGR est en cours d'expérimentation, notamment dans le Rhône et l'Isère, avant sa généralisation sur l'ensemble du territoire national. Elle réaffirme l'importance d'une coordination sans faille sur le terrain, sous la responsabilité des sapeurs-pompiers. Les formations déployées à GrDF et au sein des SDIS sur la mise en œuvre de la PGR permettront d'approfondir les échanges et de mieux se connaître.



Le plan d'ORganisation et d'Intervention GAZ (ORIGAZ)

Ce plan permet aux exploitants de prendre rapidement les mesures nécessaires pour limiter les répercussions, tant pour les personnes que pour les biens, d'un événement important concernant la distribution du gaz naturel. Des exercices sont régulièrement organisés par les exploitants pour vérifier que les mesures du plan sont les mieux adaptées à la situation et pour les améliorer lorsque cela s'avère nécessaire.

Un exercice permet d'évaluer la bonne application des procédures et la disponibilité des moyens humains et matériels, ainsi que l'efficacité et la coordination des dispositifs de communication interne et externe utilisés en situation d'urgence ou de crise.

La campagne de prévention des dommages aux ouvrages

Fort du constat que les dommages aux ouvrages, à l'occasion de travaux de tiers, sont à l'origine de nombreux incidents, GrDF, en partenariat avec ERDF et la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP), a lancé en 2006 une campagne de sensibilisation aux travaux à proximité des ouvrages sous forme de réunions de formation et de sensibilisation des acteurs concernés : conducteurs de travaux, chefs d'équipe et conducteurs d'engins.



Les collectivités territoriales (élus en charge de la voirie, services techniques), pouvoirs publics (DREAL, inspection du travail), sont associés à cette campagne : participation de l'Association des Maires de France à la campagne de presse, inscription au catalogue de formation de « Mairie 2000 » d'un module dommage aux ouvrages, participation aux réunions de sensibilisation et de formation ...

La consolidation du partenariat avec les sapeurs-pompiers



Exercice réalisé en commun : sapeurs-pompiers et techniciens GrDF

La convention nationale définissant les missions respectives du SDIS et de GrDF a été déclinée sur le département.

2.4 Les prestations

Les accueils du distributeur

- **L'Accueil Gaz Naturel Raccordement Conseils**, dédié à tous les clients, promoteurs, partenaires et fournisseurs, traite l'ensemble des demandes allant de la promotion du gaz naturel jusqu'à la mise en service du branchement du client.

En 2009, sur la région Rhône-Alpes, les accueils téléphoniques dédiés ont reçu plus de 58 000 appels, tous motifs confondus avec un taux de disponibilité de 93 %.

Ces accueils ont proposé 6 000 offres de raccordement ; 5 140 clients ont accepté ces offres.

- **L'Accueil Acheminement**, chargé de la relation avec les fournisseurs agréés et actifs sur le marché de la fourniture de gaz naturel, contribue à la gestion des contrats d'acheminement et au calcul quotidien des quantités de gaz acheminées sur le réseau par chaque fournisseur, base de la facturation aux clients.

En 2009, sur la région Rhône-Alpes, les accueils téléphoniques dédiés ont reçu 258 000 appels, tous motifs confondus avec un taux de disponibilité de 94 %.

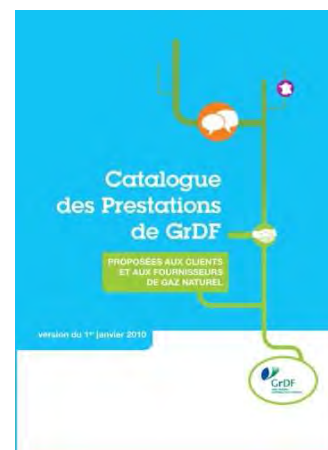
Les prestations proposées par GrDF

Les prestations et services réalisés par GrDF sont définis dans le catalogue des prestations.

Ce catalogue recense les prestations, avec leurs tarifs et leurs délais standards de réalisation.

Les prestations sont présentées en différentes rubriques, notamment **les prestations de base** incluses dans le tarif d'acheminement et **les prestations payantes** facturées à l'acte.

GrDF développe de nouveaux services : le service confirmation du rendez-vous client par SMS a ainsi été généralisé fin 2009.



GrDF est responsable de la relève des volumes acheminés chez les clients pour le compte des fournisseurs. Les équipes de GrDF s'attachent à réaliser une relève de qualité et, chaque fois que possible, sur index réels afin de permettre une facturation reflétant les quantités réellement consommées par les clients.

Sur la région Rhône-Alpes, la qualité de la relève est la suivante :

Qualité des relevés semestriels	2009	2008
Taux de relevé sans erreur	99,4 %	97,0 %
Taux de relevé sur index réels	97,2 %	99,4 %

La satisfaction des parties prenantes

La qualité des services proposés et leur adéquation aux attentes des parties prenantes sont analysées à partir d'enquêtes réalisées chaque année auprès :

- des clients résidentiels,
- des clients professionnels,
- des collectivités territoriales.

Les clients résidentiels

Le tableau ci-après indique le niveau de satisfaction sur la région Rhône-Alpes*.

Résultats**	2009	2008
Satisfaction globale	94,3 %	94,5 %
Qualité des interventions	87,8 %	85,1 %
Relève des compteurs	95,0 %	95,4 %
Qualité de la livraison	95,9 %	97,0 %
Raccordement	80,9 %	81,1 %

La satisfaction reste à un niveau constant et élevé. La qualité des interventions connaît une progression significative.

Les clients professionnels

Le tableau ci-après indique le niveau de satisfaction sur la région Rhône-Alpes*.

Résultats**	2009	2008
Satisfaction globale	94,4 %	93,8 %
Qualité des interventions	80,7 %	80,5 %
Relève des compteurs	94,5 %	94,6 %
Qualité de la livraison	97,7 %	96,6 %
Raccordement	73,5 %	63,4 %

La satisfaction des clients professionnels est croissante. Les actions menées en 2009 commencent à porter leurs fruits, notamment en matière de raccordement avec un gain de 10 points.

* Chaque valeur est le résultat de la somme de nombres de clients « très satisfaits » et « assez satisfaits » ; le choix "satisfait" n'existe pas. L'indicateur total n'est pas la moyenne arithmétique des items, chacun d'eux ayant un poids différent dans le résultat final.

** Ces valeurs peuvent être considérées comme représentatives à la maille de la concession.

Les collectivités territoriales

Les collectivités territoriales et concédantes se sont prononcées, au travers d'un entretien ou d'un questionnaire, sur leur confiance vis-à-vis de GrDF, ainsi que sur leur satisfaction à l'égard des services réalisés sur leur territoire.

Plus de **2 700 élus et agents territoriaux** se sont exprimés, au travers d'un entretien ou d'un questionnaire, sur leur perception du service rendu par GrDF. **A cette occasion, ils ont réaffirmé leur confiance et leur satisfaction globale.**



GrDF, votre partenaire de proximité

Les résultats recueillis pour la **région Rhône-Alpes** se distinguent peu de ceux obtenus au niveau national. Ils révèlent un **niveau de confiance très élevé, notamment sur le cœur de métier du distributeur** (continuité de la livraison du gaz naturel, sécurité du réseau, conduite des chantiers, interventions, ...).

Les élus et agents territoriaux ont le sentiment d'être bien informés sur GrDF et **se déclarent satisfaits de ses services**. Ils apprécient notamment de pouvoir bénéficier d'un **Interlocuteur Privilégié**, avec qui ils construisent une relation dans la durée.

Toutefois, certains d'entre-eux, expriment quelques attentes en matière :

- de qualité des travaux effectués,
- de capacité des équipes de GrDF à faciliter la coordination des travaux sur un territoire,
- d'information en cas de coupure pour travaux,
- de délais de raccordement des nouveaux clients,
- d'application des règles de rentabilité pour les extensions de réseau,
- de données cartographiques.

Au cours de cette enquête, une inquiétude relative à l'impact du gaz naturel sur l'environnement a été exprimée.

2.5 L'engagement sociétal et le développement durable

La politique de solidarité de GrDF s'est élargie à une dimension globale d'entreprise socialement responsable, intégrant un volet spécifique relatif au développement durable. A ce dernier titre, l'entreprise s'est donnée 9 priorités :

1/ Garantir la sécurité industrielle

Réduire les dommages aux ouvrages, poursuivre la modernisation et la sécurisation du réseau.

2/ Développer le gaz naturel

Conseiller les parties intéressées dans leur démarche de DD et leur proposer une offre adaptée en valorisant les atouts du gaz naturel et les solutions innovantes.

3/ Limiter les impacts environnementaux de notre activité

Faire un bilan carbone, optimiser les consommations fluides/papier, valoriser les déchets, faire un plan de déplacement d'entreprise, développer les chantiers propres.

4/ Agir pour la protection de la biodiversité

Établir un volet biodiversité en cohérence avec la stratégie du groupe, réaliser des actions de préservation via les partenariats.

5/ Développer une politique d'achats durables

Renforcer la prise en compte de critères DD dans les procédures d'achats.

6/ Être un employeur responsable

Renforcer la diversité, renouveler et fidéliser les compétences, travailler sur la qualité de vie au travail.

7/ Accompagner les parties intéressées par notre engagement sociétal

Développer des liens via nos partenariats, soutenir les collectivités dans leur politique de solidarité.

8/ Sensibiliser les salariés au DD

Faire partager à tous les enjeux et actions réalisés, susciter l'adhésion et la créativité, valoriser les initiatives collectives et individuelles.

9/ Positionner GrDF en tant qu'acteur de référence du DD

Construire notre réseau, créer un panel externe, valoriser les premières réalisations concrètes.

La prise en compte de l'environnement dans les activités quotidiennes

GrDF se donne les moyens de diminuer l'impact environnemental de ses activités, notamment par une meilleure gestion des déchets liés à son activité et en favorisant l'utilisation de techniques modernes de terrassement.

Certifié ISO 14001, le territoire Pays de l'Ain Bourg en Bresse veille au respect de l'environnement dans l'exercice de ses activités industrielles comme dans l'accompagnement de son personnel, de ses partenaires et de ses clients :



Un parc de véhicules peu polluants

- dans ses activités industrielles, GrDF veille à mettre en œuvre des techniques ou technologies visant à préserver au mieux le cadre de vie des riverains : forage dirigé, ouverture de fouilles de dimensions réduites, réutilisation des terres issues des travaux ...

Le respect de l'environnement est un critère d'appréciation des fournisseurs et des sous-traitants.

- en termes de moyens, le personnel dispose de 247 véhicules dont 80 peu polluants utilisant le gaz naturel.

• en terme de tri sélectif des déchets et des produits utilisés, les déchets banals et industriels spéciaux ont été triés. Ces déchets sont ensuite valorisés après traitement ou incinérés.

Première convention avec l'association « Les éco Maires »

Créée en 1989, cette association agit pour promouvoir l'environnement et le développement durable auprès des collectivités partenaires.

Le partenariat signé vise à promouvoir l'énergie gaz naturel tout en préservant l'environnement.

Un Guide Pratique mettant en avant les atouts du gaz naturel dans la conception et la réalisation de quartiers durables a été réalisé à cet effet.



3. Gaz naturel et performance énergétique

GrDF s'engage à vos côtés dans la course au facteur 4 ...

Une réalité planétaire : la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre

Pour atteindre l'objectif du **facteur 4** à l'horizon 2050 (division par 4 des émissions globales de gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990), l'Union Européenne s'est fixé à l'**horizon 2020** un programme ambitieux :

- **20 %** de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre,
- **20 %** d'économies d'énergie,
- **20 %** d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie,

La **future réglementation thermique 2012** imposera des seuils de consommation d'énergie primaire (E_{EP}) de plus en plus performants pour passer, en moyenne, de 100 à **50 kWh $_{EP}$ /m²/an**, soit une réduction des consommations dans les bâtiments neufs de près de 50 % entre 2005 et 2015.



Avec votre réseau de gaz naturel, vous pouvez dès aujourd'hui, répondre aux objectifs du Grenelle et préparer l'après 2012 !

Préparer l'après 2012, c'est réfléchir à des solutions énergétiques capables d'atteindre les niveaux Très Haute Performance Energétique (THPE), Bâtiment Basse Consommation (BBC), voire Bâtiment à Energie POSitive (BEPOS), que ce soit pour vos futurs lotissements, bâtiments publics ou projets d'écoquartiers.

L'association du gaz naturel et des énergies renouvelables

Le gaz naturel s'accorde particulièrement bien avec les énergies renouvelables, tels le solaire thermique et photovoltaïque.

- **ECS (Eau Chaude Sanitaire) solaire thermique** : suivant la zone climatique et le type de construction, des capteurs solaires en toiture, associés à une chaudière, permettent d'économiser jusqu'à **50 %** de la consommation d'énergie liée à la production d'eau chaude sanitaire.
- **Production d'électricité photovoltaïque** : suivant la zone climatique, 2 à 6 m² de capteurs solaires photovoltaïque sont suffisants pour atteindre une production électrique annuelle de 12 kWh $_{EP}$ /m²_{SHON} (label BBC-effinergie).

L'association du gaz naturel et des nouvelles technologies

Les chaudières à condensation couplées à des planchers chauffants ou à des diffuseurs d'air basse température, les écogénérateurs assurant production d'eau chaude et électricité, les pompes à chaleur à absorption puisant leur énergie dans le sol ou dans l'air, constituent des solutions innovantes particulièrement performantes.

Une installation photovoltaïque est un choix environnemental et financier, indépendant de la solution retenue pour le chauffage et l'eau chaude du local. Elle permet au bâtiment d'atteindre les plus hauts niveaux de performance énergétique.

4. GrDF en 2009

Fort de son engagement de longue date aux côtés des collectivités territoriales, GrDF a démontré en 2009, par des actes, son ambition d'être un gestionnaire de réseaux de distribution de gaz naturel soucieux de la sécurité.

Le projet d'entreprise de GrDF a posé les fondements de sa vision entrepreneuriale : conjuguer croissance, création de valeur et engagement sociétal au bénéfice de tous, collectivités locales, fournisseurs, clients, collaborateurs et actionnaires.

GrDF, présent au **92^{ème} Salon des Maires et des Collectivités Locales**, a mis l'accent sur la modernité, l'innovation et le développement durable, réaffirmant ainsi son engagement auprès des élus et des décideurs publics.



Stand de GrDF au Salon des Maires 2009

4.1 L'engagement sur la sécurité

La culture de la sécurité :

La sécurité est inscrite dans notre culture et dans nos engagements de service public. Elle participe à notre légitimité en tant que gestionnaire du réseau et industriel responsable. Elle repose sur la confiance, la sérénité et la transparence.

Tous les ans, nous rendons compte du respect de nos engagements, qui figurent dans le **Contrat de Service Public, signé le 23 décembre 2009, entre l'État et GDF SUEZ**.

La sécurité des installations intérieures :

Les installations de distribution de gaz à l'intérieur des logements (à l'aval du compteur) ne font pas partie du domaine concédé et sont placées sous la responsabilité du propriétaire et de l'occupant du logement.

En France, 97 % des accidents trouvent leur origine sur ces installations.

C'est pourquoi GrDF poursuit une politique de prévention basée à la fois sur :

- l'information des populations à l'utilisation du gaz naturel,
- la mise en œuvre du contrôle réglementaire des installations intérieures des clients résidentiels (particuliers, collectifs privés ou publics),
Ce contrôle est obligatoire pour les installations neuves, complétées ou modifiées, ainsi que pour les installations existantes lors de la vente d'un bien immobilier.
- la mise en œuvre de diagnostics sur les installations intérieures n'ayant pas fonctionné pendant plus de 6 mois.

GrDF propose aux clients résidentiels un diagnostic pour la remise en service de toute installation arrêtée (contrat résilié) depuis plus de 6 mois, dont le coût est pris en charge par GrDF.

112 200 contrôles ont été proposés aux clients en 2009 au niveau national et **55 080 ont été réalisés suite à l'accord du client.**

3 753 situations de Danger Grave et Immédiat ont été mises en évidence. Ces situations ont fait l'objet d'un suivi particulier par GrDF jusqu'à la mise en conformité de l'installation par le client.

4.2 Les actions de partenariats nationaux

En 2009, GrDF a conclu quatre partenariats à l'échelle nationale, exclusifs dans le domaine de l'énergie et conformes à ses valeurs d'entreprise : **Proximité, Esprit d'entreprendre, Plaisir et Sécurité.**



GrDF, côté sport et sécurité ... avec la **Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT)**

La Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) sensibilise les usagers de vélo à la **sécurité**, au partage de la route et développe des parcours de randonnées sécurisés, adaptés à toute la famille.



GrDF, côté écologie urbaine ... avec la **Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs (FNJFC)**



GrDF a souhaité s'engager aux côtés des élus afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens. C'est ainsi que GrDF soutient les initiatives d'aménagement de jardins familiaux au cœur des villes et, plus largement, toutes les actions qui visent à créer - ou à recréer - la biodiversité en ville.
Faire germer le goût de la solidarité, sensibiliser à la fragilité de notre environnement, offrir la possibilité aux personnes à revenus modestes de découvrir une alimentation de qualité, font partie de nos engagements. GrDF finance de nouveaux jardins et apporte ses compétences et son expertise énergétique pour - par exemple - la mise en place de serres chauffées au gaz naturel.



GrDF, côté solidarité-sociétal ... avec le **réseau Cocagne** ou « **Ensemble, cultivons la solidarité** »

Les Jardins de Cocagne sont des jardins maraîchers biologiques à vocation **d'insertion sociale et professionnelle**. Ils permettent à des adultes en difficulté de retrouver un emploi et de construire leur projet personnel, en assurant la production de légumes biologiques, distribués sous forme de paniers hebdomadaires à des adhérents consommateurs. A travers ce partenariat, GrDF contribue au renforcement du lien social au cœur des communes en finançant de nouveaux projets.



GrDF, côté solidarité-sociétal ... avec la **Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA)**

Les collaborateurs de GrDF partagent des valeurs de solidarité et de convivialité : c'est donc tout naturellement qu'ils s'engagent aux côtés des Banques Alimentaires. Fin 2009, une collecte a été organisée par plus de 2 000 salariés bénévoles qui se sont mobilisés pour « récolter » 11 000 tonnes de nourritures, soit **22 millions de repas** destinés aux personnes en situation de précarité.



GrDF, côté solidarité-santé ... avec le **Mécénat Chirurgie Cardiaque Enfants du Monde**

L'association Mécénat Chirurgie Cardiaque Enfants du Monde permet de faire opérer en France des enfants nés avec une malformation cardiaque et qui ne peuvent pas être soignés dans leur pays d'origine.

Des cartes de vœux GrDF 2010 ont été réalisées au profit de cette association.

Pour chaque carte de vœux, GrDF s'est engagé à reverser 10 centimes d'euro à l'Association Mécénat Chirurgie Cardiaque Enfants du Monde.

Pour cette première année, 30 000 € ont été reversés.

4.3 Les chiffres clés 2009

2 980 millions d'euros

C'est le chiffre d'affaires réalisé par GrDF en 2009.

- 94% de ce chiffre d'affaire est réalisé sur l'acheminement du gaz,
- 6% est réalisé sur des prestations : prestations clients-fournisseurs et raccordements principalement.

729 millions d'euros

C'est le montant total des investissements réalisés par GrDF en 2009.

Sur ce total, 100 millions d'euros (dont 80 pour la sécurité des réseaux de distribution) ont été investis au titre du Plan de relance gouvernemental.



Acheminement

315 milliards de kWh de gaz naturel acheminés (données brutes, non corrigées des variations climatiques).

11 millions de clients (particuliers, professionnels, industriels, collectivités, ...).



Réseau

Le réseau de distribution de gaz naturel progresse de 1 551 kilomètres en 2009 **pour atteindre plus de 190 000 kilomètres.**

GrDF exploite le plus long réseau de distribution d'Europe.



Collectivités Locales

La confiance se poursuit

Plus de **60 nouvelles communes** ont choisi GrDF suite à une procédure d'appel d'offre.

A ce jour, GrDF dessert **9 340 communes** couvrant près de 77% de la population.

Développement

Des résultats plus nuancés, conséquences de la crise économique

120 000 nouveaux clients raccordés au réseau de distribution.



Annexes

Principaux chantiers d'extension réalisés en 2009

Nom de la commune	Adresse	Référence chantier	Longueur mise en service (en m)
AMBRONAY	MONTÉE DE LA GARGOUILLE	0901814	38
ARBENT	ALLÉE DES FLEURS	0901284	59
ARBENT	AVENUE GÉNÉRAL ANDRÉA	0902118	2
BEAUREGARD	RUE JULES FERRY	0902492	35
BEAUREGARD	LIEU-DIT LA SABLÈRE	0900363	80
BELLEY	AVENUE BRILLAT SAVARIN	0803365	10
BELLEY	AVENUE CHARLES DE GAULLE, LIEU-DIT PRÉ CARRÉ	0900963	60
BELLEY	LIEU-DIT LES GAROSSES	0505677	906
BETTANT	ROUTE DE TORCIEU	0901674	17
BRENOD	RUE PRINCIPALE	0804496	61
BRESSOLLES	LE BONNET	0804803	27
CERTINES	LIEU-DIT LA FONTAINE - ROUTE DE DONSONNAS	0802589	150
CERTINES	LIEU-DIT LA FONTAINE	0703594	327
CESSY	CHEMIN DE DESSOUS LES MURS	0702442	31
CESSY	RUE DE LA MAIRIE	0804699	42
CEYZERIAT	AVENUE DU REVERMONT	0801179	132
CEYZERIAT	CHEMIN DE CHARBONNIÈRE	0605755	300
CEYZERIAT	LIEU-DIT LES MÉTRAS	0804447	63
CEYZERIAT	QUARTIER FORTUNAT	0800466	695
CHATEAU-GAILLARD	IMPASSE LOUIS BLÉRIOT	0802174	363
CHATEAU-GAILLARD	ROUTE D'AMBÉRIEU	0701447	1350
CHATEAU-GAILLARD	RUE DES RAVINELLES	0702961	60
CHATILLON-EN-MICHAILLE	LES ÉTOURNELLES	0800326	640
CHATILLON-SUR-CHALARONNE	ROUTE DEPAROUMENTALE 17	0802904	580
CHAZEY-SUR-AIN	Z I BLYES	0802439	283
CHEVRY	ROUTE DES CHATELETS	0902418	48
CIVRIEUX	LES 3 FONTAINES	0806003	31
CROZET	CENTRE BOURG	0802467	215
FEILLENS	CENTRE BOURG	0804448	600
FEILLENS	IMPASSE DE NANCIN	0804338	93
FEILLENS	ROUTE DES MONTS	0605769	570
GEOVREISSET	PLACE DE LA MAIRIE	0803083	30
GEOVREISSET	CENTRE BOURG	0502651	1480
GEX	CENTRE BOURG	0705528	171
GEX	CHEMIN DU DOMPARON	0805393	47
GEX	RUE DE LA FOLATIÈRE	0700475	127
GORREVOD	LES GRANDES ROLLES	0704011	105
GRIEGES	CHARENTREUIL LA BOTTE	0702810	65

Nom de la commune	Adresse	Référence chantier	Longueur mise en service (en m)
GRIEGES	LIEU-DIT LES PAPES AUX ROSIÈRES	0706219	291
GRIEGES	RUE DU PETIT MORTIE	0804540	45
HAUTEVILLE-LOMPNES	AVENUE FÉLIX MANGINI	0803677	21
HAUTEVILLE-LOMPNES	LIEU-DIT LE BARBOIS	0804315	223
JASSANS-RIOTTIER	RUE ÉDOUAROUTE DÉPARTEMENTALE HERRIOT	0805799	26
JASSANS-RIOTTIER	RUE DU CINIER	0804682	40
JUJURIEUX	RUE COTÉ SAVARIN	0804901	25
LOYETTES	RUE DU BUGÉY	0902349	83
LOYETTES	LIEU-DIT "LE PERRIER"	0800839	458
LOYETTES	LIEU-DIT LA CORNE	0705149	365
LOYETTES	LIEU-DIT TERRE BILLOT ET LE PERRIER	0702578	1150
LOYETTES	RUE DE LA RABOUDIÈRE	0705821	138
LOYETTES	RUE DU BUGÉY	0804582	87
MALAFRETAZ	LIEU-DIT LE BOURG	0701949	1292
MARTIGNAT	ROUTE DE TALOUR	0804805	291
MESSIMY-SUR-SAONE	LIEU-DIT AUX TULLES	0705388	120
MEXIMIEUX	RUE ANNET COMTE	0902150	30
MEXIMIEUX	AVENUE DU DT BOYER	0900857	76
MEXIMIEUX	RUE DES GRANGES	0805427	14
MIRIBEL	CHEMIN DE ROSARGES	0800845	1030
MIRIBEL	ROUTE NATIONALE 83	0804784	187
MONTLUEL	RUE PIED DES VIGNES	0900531	54
MONTLUEL	RUE POIZAT	0805247	146
MONTMERLE-SUR-SAONE	IMPASSE DES SABLES	0902669	7
MONTMERLE-SUR-SAONE	RUE DES FONDEURS	0902925	65
NANTUA	LIEU-DIT SOUS LA VIERGE	0800144	398
ORNEX	RUE DES PRALETS ET RUE DE VILLAROUTE DÉPARTEMENTALE	0802433	150
OYONNAX	RUE ANATOLE FRANCE	0902377	16
OYONNAX	IMPASSE DE NIERME	0804712	167
OYONNAX	ROUTE DE LA FORGE ET RUE NORMANDIE NIEMEN	0805480	56
OYONNAX	RUE ÉDOUAROUTE DÉPARTEMENTALE H. VEYZIAT	0605858	50
PERON	CENTRE BOURG	0704135	325
PERON	ROUTE DE VIE DE L'ÉTRAZ	0800653	140
PERON	ROUTE DE LYON LOGRAS	0900488	101
PERONNAS	AVENUE DE LYON	0702699	153
PERONNAS	LIEU-DIT LA BUISSONNIÈRE	0805075	186
PONT-D'AIN	AVENUE PHILIBERT LEBEAU	0605812	382

Nom de la commune	Adresse	Référence chantier	Longueur mise en service (en m)
PONT-DE-VAUX	RUE MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	0902252	9
PREVESSIN-MOENS	ROUTE DE BELLEVUE	0900115	36
PREVESSIN-MOENS	ROUTE DU CHÂTEAU	0805647	35
PREVESSIN-MOENS	ROUTE DE MAGNY	0802215	44
PREVESSIN-MOENS	ROUTE DE BELLEVUE	0801976	62
PREVESSIN-MOENS	ROUTE DE SAINT GENIS	0803691	430
PREVESSIN-MOENS	ROUTE DU MAROC ET ROUTE DE SAINT GENIS	0900122	275
REPLONGES	ROUTE DE BOURG	0900399	45
REPLONGES	LIEU-DIT LA LIE BOUTEUSE	0605843	85
REPLONGES	ROUTE DÉPARTEMENTALE 1079	0801714	2
REYRIEUX	CHEMIN DU CLOS	0801905	100
REYRIEUX	LIEU-DIT VEISSIEUX LE BAS	0805358	90
REYRIEUX	ROUTE DU SAINTADE LES MOULINS	0612886	140
SAINT-ANDRE-SUR-VIEUX-JONC	CHAMP DES CROIX	0602608	400
SAINT-ANDRE-SUR-VIEUX-JONC	CHAMP DES CROIX	0805154	356
SAINT-BERNARD	CHEMIN DE LA SAPINIÈRE	0805395	43
SAINT-DENIS-EN-BUGEY	RUE BERTHELOT	0900618	39
SAINT-DENIS-LES-BOURG	CHEMIN DES CADALLES	0801077	145
SAINT-DENIS-LES-BOURG	CHEMIN DES LAZARISAINTE ET ALLÉE SAINT DENIS	0701088	180
SAINT-DIDIER-DE-FORMANS	ROUTE DE MOGA	0805788	39
SAINT-GENIS-POUILLY	RUE DU CROZET	0805408	27
SAINT-GENIS-POUILLY	RUE GUSAINTEAVE EIFFEL	0900556	127
SAINT-GENIS-POUILLY	RUE DE CROZET	0805055	124
SAINT-GENIS-POUILLY	RUE DU FIERNEY	0800516	100
SAINT-MARTIN-DU-FRENE	RUE DE L'ANCIENNE GARE	0705105	40
SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY	AVENUE DE L'EUROPE	0804170	122
SAINT-REMY	ROUTE DE SAINT ANDRÉ	0900090	310
SAINT-TRIVIER-DE-COUROUTES	RUE DE LA GENDARMERIE	0900735	100
SAINT-TRIVIER-DE-COUROUTES	RUE DES CARRONS	0804978	32
SAINT-VULBAS	AVENUE DES BERGERIES	0804648	380
SEGNY	IMPASSE DE L'HOUCHE	0803224	158
SEGNY	VIE DES TAUQUES	0902373	8,1
SERGY	ROUTE DE THOIRY	0700465	49

Nom de la commune	Adresse	Référence chantier	Longueur mise en service (en m)
THOIRY	LIEU-DIT LE CREUX	0804997	134
VERJON	LIEU-DIT LA BATTIÈRE	0800614	70
VILLARS-LES-DOBES	RUE DE LA POYPE	0803893	30
VIRIAT	CENTRE BOURG	0702213	680
VIRIAT	CENTRE BOURG	0802395	700
VIRIAT	RUE DU PARC	0902511	8
VIRIAT	CHEMIN DE THEVENON	0802515	187
VIRIAT	CHEMIN DU MOULIN DE RIONDAZ	0703390	272
VIRIAT	CHEMIN DU MOULIN DE RIONDAZ	0706364	360
VIRIAT	LIEU-DIT LES CRETS DELIA	0804225	300
VIRIAT	ROUTE DE PARIS	0901635	81

Chantiers de renouvellement réalisés en 2009

Nom de la commune	Adresse	Référence chantier	Longueur mise en service (en m)
BELLIGNAT	LE BOURG	0702352	2
BELIGNEUX	LE BOURG	0702266	2
BELLEY	RUE LAMARTINE BELLEY	0704109	100
BEYNOST	PLACE DE LA GARE	0702249	2
CEYZERIAT	RUE JÉROME LALANDE	0805745	1
DAGNEUX	LE BOURG	0702246	3
JASSANS-RIOTTIER	AVENUE DE LA DOMBES ET RUE DES	0900299	1
MASSIEUX	RUE DE LA GARE	0900081	175
MIRIBEL	LE BOURG	0702259	2
NEYRON	LE BOURG	0702264	1
PERONNAS	ALLÉE DE LA CORRERIE	0800338	2
REPLONGES	ROUTE DÉPARTEMENTALE 1079	0801714	2
SAINT-BERNARD	AVENUE DE LA GRANDE SEIGLIÈRE	0704339	30
VILLENEUVE	ROUTE DÉPARTEMENTALE 936	0901111	100
VIRIAT	ZAC DE LA CAMBUSE	0901650	35

Déclassements de réseaux en 2009

Nom de la commune	Adresse	Matière	Année de pose	Référence chantier	Longueur réutilisée en fourreau (en m)	Longueur abandonnée (en m)
JASSANS-RIOTTIER	AVENUE DE LA DOMBES ET RUE DES SPORTS	PE	1980	0900299		1
MIRIBEL	CENTRE BOURG	PE	1991	0804888		38

Annexe2

LA CLIENTELE DE LA CONCESSION (détail par tarif d'acheminement)

Depuis le 1^{er} juillet 2007, tous les clients de France métropolitaine sont devenus "éligibles". Quelle que soit leur utilisation du gaz ; ils peuvent donc mettre en concurrence plusieurs fournisseurs et négocier avec eux le prix de la molécule et les services (hors prestations du distributeur) correspondant au mieux à leurs attentes.

Ces clients éligibles de la concession sont répartis par type de tarifs d'acheminement, selon leur consommation. GrDF achemine le gaz naturel sur le réseau de distribution pour le compte de tous les fournisseurs agréés jusqu'aux points de livraison des clients consommateurs. Cette prestation d'acheminement est distincte de la vente (fourniture) de la molécule en elle-même.

Les tarifs d'acheminement comprennent **4 options tarifaires principales (T1, T2, T3 et T4)** et une option tarifaire spéciale dite "de proximité" (**TP**), pour des clients ayant aussi la possibilité réglementaire de se raccorder au réseau de transport. Le choix de l'option tarifaire à appliquer à chaque point de livraison revient au fournisseur ou au client.

Tarifs T1 (<6000 kWh/an)	Unité	2009	2008	Variation (%)
Nombre de clients	nb	3400	3 205	6 %
Quantité acheminée	MWh	14 763	11 307	3 %
Recettes d'acheminement	milliers d'euros	434	338	28 %
Tarifs T2 (6000 à 300 000 kWh/an)	Unité	2009	2008	Variation (%)
Nombre de clients	nb	42 618	39 816	6 %
Quantité acheminée	MWh	961 559	1 031 086	-7 %
Recettes d'acheminement	milliers d'euros	11 184	10 885	2 %
Tarifs T3 (300 000 à 5 000 000kWh/an)	Unité	2009	2008	Variation (%)
Nombre de clients	nb	715	640	11,7 %
Quantité acheminée	MWh	659 199	527 494	24,9 %
Recettes d'acheminement	milliers d'euros	3 550	2 770	28,1%
Tarifs T4 (>5 000 000kWh/an) et TP	Unité	2009	2009	Variation (%)
Nombre de clients	nb	37	33	12 %
Quantité acheminée	MWh	425 214	352 392	20,6 %
Recettes d'acheminement	milliers d'euros	1 179	956	23,3 %

Total clients de la concession	Unité	2009	2008	Variation (%)
Nombre de clients	nb	46 770	43 694	7 %
Quantité acheminée	MWh	2 060 735	1 922 278	7,2 %
Recettes d'acheminement	milliers d'euros	16 347	14 948	9,3 %

Afin de pouvoir fournir des données clientèle tout en respectant la législation sur les informations commercialement sensibles (ICS), certaines données peuvent avoir été masquées (mention « ICS » dans les tableaux ci-dessus).

Une information commercialement sensible (ICS) est une information dont la communication serait de nature à porter atteinte à une concurrence loyale entre les fournisseurs de gaz naturel.

C'est notamment le cas lorsque le nombre de clients pour un segment tarifaire est inférieur ou égal à 3, ou lorsque un client représente à lui seul plus de 85% du gaz acheminé sur la concession.